



Paris Le, 30 Mars 2023.

A l'attention de :

Monsieur Philippe LAURENT, Président
Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale
Ministère de l'intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08

Objet : mobilisation contre la réforme des retraites.

Monsieur le Président,

Le rejet massif des travailleurs et de la population vis-à-vis du projet de réforme de nos retraites n'est pas entendu. L'utilisation de l'article 49.3 de la constitution, en prévoyance d'un risque de rejet de vote au parlement de cette réforme, n'est pas une réponse que les organisations syndicales peuvent accepter. La mobilisation de la population confirme ce rejet de l'utilisation anti démocratique des textes.

Cet échec, pour le gouvernement est avant tout à mettre au crédit des fortes mobilisations sociales construites ces derniers mois par l'ensemble des organisations syndicales et de jeunesse.

Cette réforme continuera à être combattue jusqu'au retrait. Des solutions ont été proposées pour augmenter les ressources des caisses de retraites en agissant sur de nombreux leviers dont le premier est l'emploi.

Dans la fonction publique, la valorisation du point d'indice et la possibilité de recruter en fonctions des besoins réels des services publics et non en fonction d'une logique purement comptable permettrait également de développer le nombre des actifs.

Devant cette situation de blocage du dialogue social initié par l'exécutif, les organisations syndicales restent entièrement mobilisées pour le soutien de ce mouvement national, expression d'une volonté populaire à être entendue.

En conséquence, nous vous informons que nos organisations syndicales demandent le report des instances (bureau, en formation spécialisée et en séance plénière) tant que le mouvement de protestation contre la réforme des retraites se poursuit.

Nous vous prions monsieur le Président d'agréer à nos salutations les plus cordiales.

Pour la CGT,



MARTINEZ Damien.

Pour la CFDT,



MENNELLA Marie.

Pour FO,



Laurent MATEU.

Pour l'UNSA,



Frédérique ONZIA.

Pour la FAFPT,



Sébastien JANSEM.

Pour FSU,



Didier BOURGOIN.